

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

LE CHANTIER DU CHENAL DE LA LIRONDE L'UN DES PLUS IMPORTANTS EN FRANCE DEPUIS 15 ANS

Dans le cadre de la lutte contre les inondations de la basse vallée du Lez, Montpellier Agglomération a lancé un chantier de grande envergure en plusieurs phases. Un investissement de 40 millions d'euros nécessaire pour protéger les populations. Visite des travaux en cours sur le chenal de la Lironde. Spectaculaire !

2 002, 2003, 2005 trois années funestes pour les populations inondées de la basse vallée du Lez et particulièrement pour les habitants de Lattes. Pour protéger les populations et les biens, il fallait prendre rapidement des mesures drastiques, trouver des vraies solutions à long terme pour sécuriser les 8 000 habitants du secteur. En juillet 2006, le Conseil d'Agglomération a ainsi pu voter à l'unanimité un programme d'envergure qui se décline en plusieurs phases.

La première phase d'urgence a été réalisée en 2006-2007. Elle a consisté à effectuer des réparations urgentes sur 600 mètres de digues du Lez, endommagées par les crues de 2005. Puis, il a fallu mettre en sécurité les quartiers de Marestelles et Saladelles en favorisant l'évacuation de crues débordantes vers l'étang de l'Arnel. Ces travaux de premières nécessités sont aujourd'hui terminés. Ils ont coûté 1,2 million d'euros H.T.

Aujourd'hui sont en cours, sous la maîtrise d'ouvrage de Montpellier Agglomération, les travaux pour la réalisation du chenal de la Lironde et de l'ouvrage partiteur de crues. Le but de ces travaux est de déléster une partie des crues du Lez vers le chenal de la Lironde, aménagé en rive gauche depuis le Lez jusqu'à l'étang du Méjean. Les travaux sont déjà bien avancés. A l'automne 2008, les aménagements pourront être mis en service. ◆

LE FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES EN PÉRIODE DE CRUES

En cas de crues du Lez inférieures à 400 m³/s, le Lez ne débordera pas et il n'y aura pas d'eau dans le chenal de la Lironde. En effet, l'ouvrage de dérivation vers le chenal de la Lironde, appelé partiteur de débit, fonctionnera à partir d'un débit du Lez de 400 m³/s. En cas de crues supérieures à 400 m³/s, une partie des crues du Lez sera dérivée dans le chenal de la Lironde. Il n'y aura pas de débordement sur les digues du Lez en aval du partiteur de débit, même pour des crues exceptionnelles.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

A la suite des résultats des opérations de diagnostic archéologique réalisées entre septembre 2006 et octobre 2007, plusieurs sites de fouilles ont été déterminés avec la DRAC. Ces zones ont été isolées et protégées pour permettre l'avancement des travaux sans risque de destruction des vestiges. Le premier chantier de fouille devrait démarrer au cours de l'été 2008.

LE CHIFFRE

40 MILLIONS D'€

FINANCEMENT

Le montant des travaux du programme de protection contre les inondations de la basse vallée du Lez s'élève à 40 M€ :

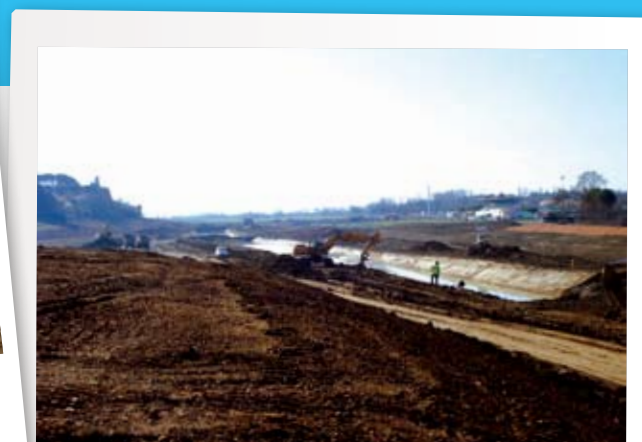
- ▶ **29,6 M€** pour la dérivation d'une partie des crues en rive gauche vers le chenal de la Lironde
- ▶ **10,4 M€** pour les travaux de confortement des digues du Lez.

Un partenariat exemplaire s'est mis en place, puisque les 40 millions d'€ seront co-financés par :

- ▶ l'Etat
- ▶ le Conseil Régional Languedoc-Roussillon
- ▶ le Conseil Général de l'Hérault
- ▶ la Communauté d'Agglomération de Montpellier.



Atelier des Fondations des ponts :
Pieu de 24 m de profondeur foré par l'un des plus
gros engins de France



Atelier de terrassement en grande masse :
Rendement : 3 500m³ de terre par jour



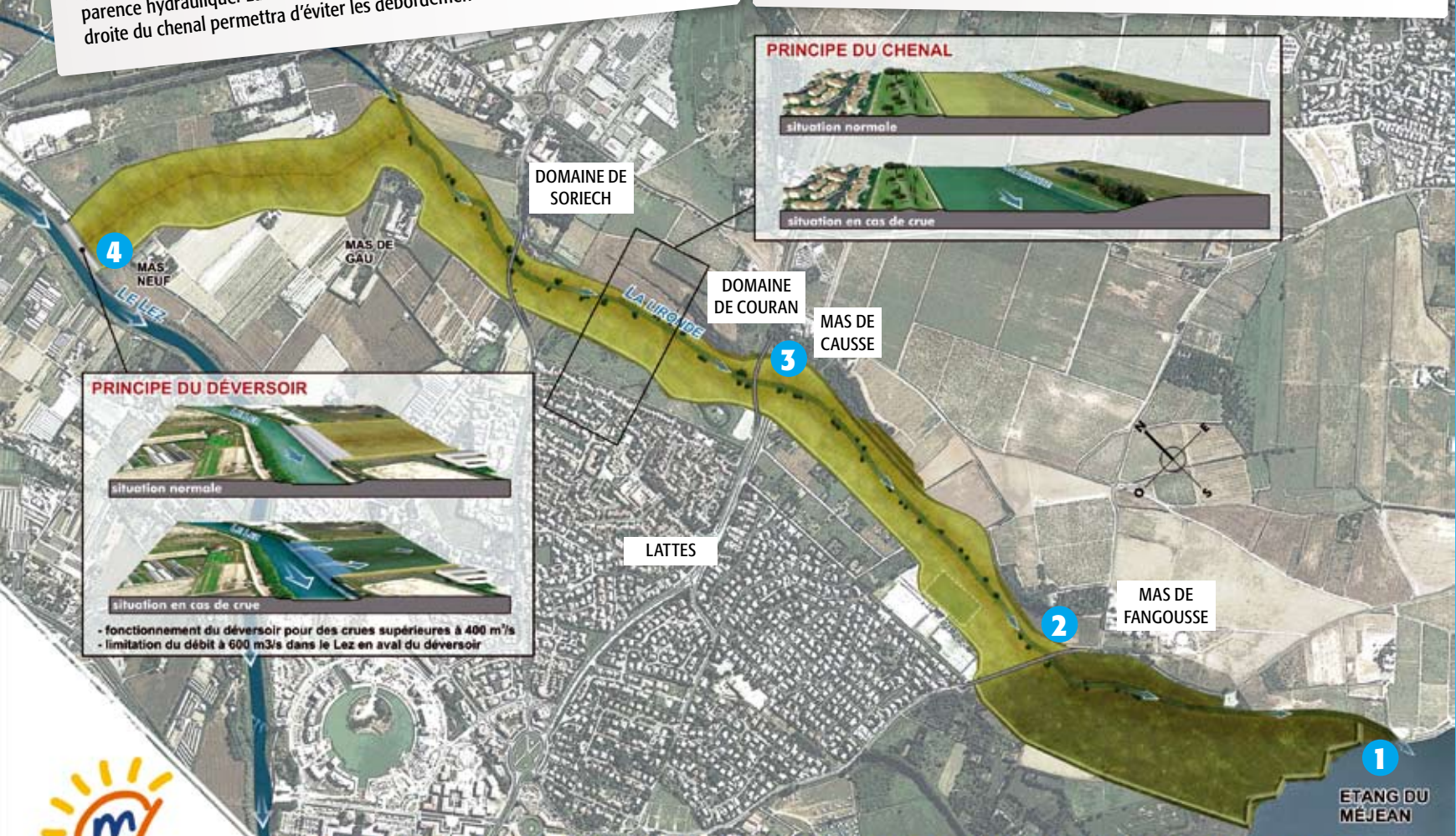
Une cinquantaine de gros engins travaillent
en permanence sur le chantier, ainsi qu'une
centaine d'ouvriers

Chenal de la Lironde aménagé jusqu'à l'étang du Méjean 3

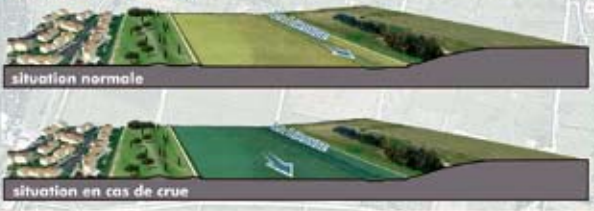
Le chenal ainsi aménagé aura une largeur d'environ 150 m en amont de la RD132 et une profondeur d'environ 1 m. Les routes départementales 189, 172 et 132, ainsi que la voie communale qui dessert le Mas de Gau, seront rétablies et mises en transparence hydraulique. La réalisation d'un modelé de terrain de faible hauteur en rive droite du chenal permettra d'éviter les débordements vers Lattes.

Ouvrage de dérivation 4

Appelé partiteur de débit, il fonctionnera de telle sorte que le débit du Lez en aval de cet ouvrage ne dépassera pas le débit pour lequel les endiguements du Lez ont été initialement réalisés. Construit en rive gauche du Lez, l'ouvrage de dérivation sera ancré en berge et réalisé en enrochements, la partie déversante étant réalisée en béton.



PRINCIPE DU CHENAL



PRINCIPE DU DÉVERSOIR



- fonctionnement du déversoir pour des crues supérieures à 400 m³/s
- limitation du débit à 600 m³/s dans le Lez en aval du déversoir

AMÉNAGEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DE LA BASSE VALLÉE DU LEZ RÉALISATION DU DÉVERSOIR ET DU CHENAL DE LA LIRONDE

Délestage des crues du Lez jusqu'à leur exutoire naturel, l'étang du Méjean



Au débouché de l'étang du Méjean 1



Ruisseau de la Lironde aménagé à l'intérieur du chenal 2

Il sera aménagé permettant ainsi le transit de la crue centennale de la Lironde sans débordement.

Photo : o'sughrue